



**Avec Panneau Pocket
je suis informé.**



Melarig Infos



Edito : Une centenaire à Locmélar

En cet été 2022 la doyenne de Locmélar a fêté ses 100 ans. Melarig souhaite un joyeux anniversaire à Anne Marie Bécam.

A Locmélar comme partout en France, nous avons vécu un été exceptionnellement chaud et sec. De prime abord il est agréable de pouvoir bénéficier du beau temps pendant l'été, particulièrement quand on est en vacances. Cependant, force est de constater que les faibles précipitations que nous avons connu ont provoqué une sécheresse problématique, pour les agriculteurs en particulier. De plus les incendies ont enflammé les monts d'Arrée causant des dommages importants. Il convient de saluer les pompiers qui ont lutté pendant plusieurs jours, ainsi que tous les bénévoles et particulièrement les agriculteurs qui ont apporté un renfort considérable.

Malheureusement ces épisodes climatiques extrêmes ont vocation à se reproduire de plus en plus fréquemment d'après les experts. Il est clair que le monde industrialisé dans lequel nous vivons provoque ce changement en l'accéléralant indéniablement. Les efforts entrepris sont manifestement insuffisants d'autant qu'ils ne sont pas partagés par l'ensemble des pays.

Sommaire

2- Etat Civil-Urbanisme

3- Vie municipale et
communale

5- Ecole

7- Vie des Associations

10- Le Melar dit

12- SD Mécanique

13- Photo collective

14- Le Berligou

15- Infos

**SEPTEMBRE
2022**

Responsable de la
publication

Bruno CADIOU

Mairie :

Tél. : 02.98.68.10.03

mairie.locmelar@wanadoo.fr



La saison estivale fut particulièrement animée sur notre commune. A « la belle estivale » qui a ouvert la saison le 9 Juillet ont succédé de nombreuses manifestations proposées par le Melar dit. Le marché du terroir organisé le 4 Septembre a clôturé en beauté ce programme. Merci aux bénévoles des différentes associations sans qui rien n'est possible.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante madame Gagé qui sera en charge des maternelles. Le travail de préparation de la réhabilitation de l'école se poursuit en collaboration avec le cabinet d'architectes. Le permis de construire devrait être déposé dans les semaines à venir.

La conjoncture internationale reste tendue et entraîne de nombreuses répercussions sur notre quotidien. Après les carburants dont le prix a sensiblement augmenté, on nous promet une flambée des prix de l'électricité et du gaz. La commune a décidé de diminuer les heures d'éclairage dans le bourg. A l'école des économies d'énergie seront recherchées notamment sur le chauffage.

La commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication avec les administrés. Il s'agit d'une application gratuite téléchargeable sur votre téléphone et totalement anonyme. Grâce à cet outil, la mairie peut informer les utilisateurs des différents évènements affectant notre quotidien. Un flyer joint à ce numéro vous explique comment procéder pour utiliser l'application « Panneau Pocket ».

A la demande de parents d'élèves, vos élus ont validé le principe de la mise en place d'une aide aux devoirs. Pour cela un appel à bénévoles est lancé. Les inscriptions sont prises en mairie.

Le Maire
Bruno CADIOU

ETAT CIVIL

Mariage

AIRAULT Olivier et PENSEC Solenn le 30 juillet 2022

LE GOFF Mélissa et KÉRÉBEL Josué le 6 août 2022

LANSONNEUR Frédéric et MORVAN Céline le 3 septembre 2022

OLLIVIER Jocelyn et CRENN Vanessa le 10 septembre 2022

URBANISME

construction d'un abri de jardin à Locmelar Uhella

création d'un accès de terrain sur la voie publique à Locmelar Uhella

changement d'une toiture à Pont Neuf

pose de panneaux photovoltaïques à Roc'h Duff



VIE MUNICIPALE ET COMMUNALE

Compte rendu du conseil municipal de Juillet

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 6 juillet autour du maire Bruno Cadiou pour une dernière session avant la pause estivale

Le point principal était le vote des subventions aux associations communales mais également hors communes. Le vote a eu lieu à l'unanimité. 1950 euros ont été attribués aux associations de la commune (Amicale laïque 600€, comité de fêtes 500€, cavaliers de locmélar 300€, Locmélar patrimoine 200€, club des aînés ruraux 100€, Tennis de table des enclos 100€, les Rats Darts 100€, FNACA 50€)

Quant aux associations hors commune, le montant global est de 420 euros (ADMR 100€, Banque alimentaire 70€, France Alzheimer 50€, secours populaire 50€, secours catholique 50€, Présence écoute 50€, Accidentés de la vie 50€).

Ecole : Le maire a ensuite rendu compte du dernier conseil d'école. La directrice madame Le Stanc a demandé et obtenu sa mutation. Elle sera remplacée sur son poste d'enseignante par madame Gagé qui sera donc en charge des maternelles.

La direction est reprise par madame Estelle Colas qui enseignera aux CP-CE1. Monsieur Erwan Person aura la charge des CE2-CM.

Les effectifs de l'année sont de 55 élèves soit 10 élèves de plus que l'année précédente.

L'achat de nouveau mobilier ainsi qu'une subvention de 300 euros pour la bibliothèque ont été validés par les élus.

L'équipe enseignante va renouveler sa demande de service civique. Celui-ci est ouvert aux personnes de 16 à 25 ans. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de l'école ou de la mairie.

Sécurité routière : Thibaud Oger a présenté le résultat des mesures de vitesse effectué par le radar pédagogique sur différents points du bourg. Il en ressort quelques vitesses excessives mais également une majorité de véhicules respectant peu ou prou les limitations. Ces mesures vont permettre de travailler sur des solutions pour diminuer la vitesse sur certains endroits de la commune.

Enfin Nicole Beuzit a informé le conseil sur l'enfance jeunesse. Il a été mentionné un problème de garde pour les petits avec la fermeture de la halte-garderie sur Guimiliau ainsi qu'un manque d'assistantes maternelles.

Compte rendu du conseil municipal de Septembre

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 7 septembre autour du maire Bruno Cadiou pour le conseil de rentrée.

Le cabinet Arko Architectes a présenté aux élus l'avant-projet détaillé (APD) sur lequel quelques modifications ont été apportées pour prendre en compte des problématiques de sécurité. L'APD a été validé à l'unanimité et la demande de permis de construire va pouvoir être déposée.

Le maire a été autorisé à solliciter une subvention du Département au titre du volet 2 du pacte Finistère 2030 pour la rénovation de l'école.



Les tarifs de la cantine ont été revus pour prendre en compte la hausse du coût de revient. Pour mémoire ces derniers n'avaient pas évolué depuis 2013. Le prix du repas est fixé à 3.70€ par enfant et à 3€ à partir du 3^{ème} enfant d'une même fratrie. Le repas adulte est fixé à 5€. Les nouveaux tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} Novembre 2022.

Le conseil s'est prononcé favorablement à la mise en place d'une aide aux devoirs pour les enfants. Les modalités pratiques restent à définir. Un appel à bénévoles sera lancé.

Les élus ont validé la proposition de médiation proposée par le centre de gestion du Finistère (CDG29) dans le cas de recours d'un agent contre une décision individuelle défavorable. Mandat a également été donné au CDG 29 pour négocier en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire (PSC) (santé et prévoyance).

L'instauration d'une tarification au forfait dans le cas des habitations reliées à l'assainissement collectif et alimentées en eau par un forage privé a été validée.

Le conseil a refusé la demande d'acquisition d'un délaissé communal par un particulier en raison d'un risque d'enclavement d'une parcelle.

Les horaires de l'éclairage public seront modifiés dans le cadre des économies d'énergie. Ainsi l'extinction se fera à 21h00 et l'allumage à 07h00.

Le maire a présenté les résultats du groupe de travail sur la mutualisation des services administratifs au niveau des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP). Le compte rendu des mesures de vitesse réalisées à Tromathiou grâce au compteur pédagogique a également été présenté aux élus. Une majorité des conducteurs respectent les limitations de vitesse. Néanmoins il y a quelques grands excès. La fréquentation journalière est d'environ 150 véhicules par jour (dans chaque sens) sur la période observée (du 23 mai au 23 août 2022).

La doyenne de la commune fête ses cent ans

C'est bien à un évènement exceptionnel que nous avons été invités ce 8 Juillet 2022. Madame Anne Marie Bécam a fêté dignement son centième anniversaire entourée de ses amis et de sa famille.

Nous en avons profité pour discuter et lui donner des nouvelles de la commune à laquelle elle demeure attachée et qu'elle évoque bien volontiers. Toujours alerte, Anne Marie n'a pas hésité à nous raconter quelques anecdotes qui ont émaillé sa vie.

Après avoir dégusté le gâteau et trinqué aux cent ans, nous avons laissé Anne Marie continuer la fête en famille.



Rentrée scolaire

Cette année, 56 petits écoliers ont retrouvé le chemin de l'école. Ils sont répartis dans trois classes. Pauline Gager et Anne-Gwenn Colin enseignent aux élèves de maternelle, Estelle Colas aux CP CE1 et Erwan Person aux CE2 CM1 et CM2.

De nombreux projets sont prévus dans les mois à venir et tous s'articuleront autour d'un objectif : être le plus éco-responsable possible. Ainsi, les élèves sont sensibilisés au ramassage des déchets, à la limitation du gaspillage alimentaire ou encore au respect de la biodiversité.

Les élèves de CE2 CM1 CM2 se rendront dans les Monts d'Arrée afin de vivre l'expérience d'une classe verte à la fin du mois de novembre.

Encore une année qui promet d'être riche en aventures !

Cycle piscine pour les élèves de l'école

Depuis le 16 septembre, 53 élèves de l'école publique se rendent le vendredi matin à la piscine de Landivisiau. À l'exception des élèves de petite section, c'est en fait l'ensemble des élèves de l'école qui peut découvrir la piscine pour certains ou parfaire sa technique pour d'autres.

Ce n'est pas une mince affaire de préparer tous ces enfants et les enseignants peuvent compter sur l'implication et le dynamisme des parents accompagnants.

À la piscine, les élèves sont répartis en plusieurs groupes selon leur niveau et sont encadrés par les maîtres nageurs, les enseignants ou les parents agréés.

Si certains élèves ont une certaine appréhension, c'est le plus souvent un grand plaisir pour eux de pouvoir profiter des équipements de la piscine de Landivisiau. Ils auront 9 séances au total pour s'amuser et progresser.



Piou piou !

A l'école, nous avons une couveuse avec dix oeufs de poules. La couveuse chauffe pour faire grandir les poussins. Il faut attendre 21 jours pour que les poussins naissent.

Le matin et le soir on retourne les oeufs. Malheureusement, il y a eu une coupure de courant à Locmélar donc la couveuse a été arrêtée pendant toute une nuit.

Nous avons hâte de voir si nos poussins vont naître !



Nettoyons la nature avec les élèves de Locmélar

Jeudi 22 septembre, toute l'école de Locmélar s'est rendue sur la plage des Amiets à Cléder pour ramasser les déchets.

A l'initiative de l'opération « Nettoyons la nature » et dans la démarche d'éco-citoyenneté de l'école, les élèves de la PS jusqu'au CM2 sont allés nettoyer la plage.

Equipés de gants, de sacs poubelles et de chasubles, les enfants ont ramassé des déchets : du verre, des bouteilles, des morceaux - parfois minuscules - de plastique, des cordages de pêche, du papier...

Dans la continuité de cette journée, les élèves avaient apporté un pique-nique zéro déchet.

Ainsi le ramassage des déchets permet de prendre conscience de la présence des déchets, de sensibiliser les personnes autour de soi, de préserver l'environnement autour de soi mais aussi de passer un moment convivial.



Les Tisseurs de liens

Informations d'après une affiche du groupe de Ploudiry

Paroisse Notre Dame de tout remède en pays de Landerneau

En mai 2018 un beau projet a vu le jour dans la nouvelle paroisse, un projet commun aux 23 communautés désormais réunies.

Annaïg Le Berre, artiste formée aux Beaux Arts de Quimper et à l'atelier de tapisseries d'Angers, a proposé d'encadrer bénévolement des ateliers pour créer des tapisseries. Il s'agit pour chaque communauté de réunir un groupe de personnes (hommes, femmes ou enfants) afin de tisser une œuvre susceptible de faire partie d'un ensemble monumental.

L'objectif principal est de tisser des liens entre les différentes communautés et leurs membres et de perpétuer une technique ancestrale de Bretagne.

Chaque groupe est invité à présenter un projet sur le thème d'un saint d'une église ou chapelle. A partir de la recherche effectuée par le groupe sur le saint choisi, Annaïg élabore un dessin qui est alors reporté sur une toile de lin. Le groupe se répartit la tâche d'une broderie en laine en suivant les indications. Une fois la broderie terminée Annaïg peint à l'huile les visages et les mains des personnages.

Le Père François Calvez, responsable de la paroisse à l'époque, avait en accord avec Annaïg décidé une modification : que chaque groupe puisse garder la jouissance de son œuvre mais que les tapisseries soient ensuite réunies à différentes occasions (pardons, expositions) afin de continuer de maintenir des liens entre les différents groupes, chaque œuvre restant cependant la propriété du Diocèse puisque financée par des dons. (Annaïg gardant de son côté, la propriété intellectuelle de chaque œuvre).

N'étant pas dans la paroisse de Landerneau, Locmélar de la paroisse de Landivisiau s'est trouvé cependant associé par la constitution d'un groupe des Tisseurs de liens local. Par souci de clarification avec l'assentiment des responsables de Landerneau, la propriété de la tapisserie « Sant Melar » a été transférée à l'association « Locmélar Patrimoine » le 12 juin 2021. L'année précédente il avait été décidé la réalisation d'une bannière complète.

Journées européennes du Patrimoine



Pour relancer l'activité des Tisseurs de liens, en partenariat avec l'association « Locmélar Patrimoine » a été organisée une exposition lors des journées des 17 et 18 septembre dans la salle polyvalente « François Pencreac'h »



Le thème choisi était : « Tisseurs de liens- Broderies du monde ». Cela a été l'occasion d'une rencontre entre les brodeurs et l'exposition côte à côte d'oeuvres réalisées localement auxquelles se sont ajoutées des réalisations de travaux brodés d'Inde, d'Afrique, de Chine, du Japon, d'Haïti, du Mexique. Etaient visibles notamment les productions de trois brodeuses de Locmélar.

Au cours des deux journées plus de 83 personnes se sont déplacées et ont marqué leur intérêt pour l'activité.

En outre à l'église en dehors de la présentation de l'enclos, les mêmes personnes ont pu admirer les détails et l'ensemble des bannières classées de Locmélar. En écho avec les présentations de la salle polyvalente, elles ont vu précisément l'utilisation de divers points de broderie: point de Bayeux, point de Boulogne, passé empiétant, point de tige etc dans des ouvrages de lin ,laine, soie et argent du 16ème et 17ème siècles. Chaque année un public intéressé et passionné est présent.



Marché du terroir

Le marché du terroir s'est déroulé le 4 Septembre après une pause de 2 ans pour cause de Covid.

Les bénévoles des associations communales avaient monté plusieurs barnums sous la direction de Gérard Bothorel afin que les exposants soient abrités des aléas climatiques.

Le mauvais temps a eu le bon goût d'attendre la fin de journée et c'est bien lors du démontage des structures que nous avons bénéficié d'une douche gratuite.

Comme d'habitude les exposants étaient ravis de l'accueil et de l'ambiance conviviale qui règne sur cette manifestation.

Le traditionnel « andouille-purée » a été servi à plus de 180 convives qui ont pu ensuite apprécier les réalisations des exposants (es). Les plus sportifs se sont affrontés dans un tournoi de pétanque qui a vu la victoire de la doublette composée par Georges Guéguen et Jean-Louis Priser.

Les majorettes de Lampaul-Guimiliau nous ont offert une très jolie démonstration de leur dextérité dans le maniement du bâton.

La journée s'est prolongée en fin d'après-midi par un concert organisé par le Melar dit et qui a clôturé le marché en musique.



La Belle Estivale à Locmélar



Le samedi 9 juillet s'est tenue à Locmélar la première journée de la saison 2022 de la Belle estivale. Portée par la Communauté de Commune du Pays de Landivisiau (CCPL), et en partenariat avec les équipes municipales et les acteurs locaux, la Belle estivale met à l'honneur les Arts de la rue durant l'été au sein de 3 communes du pays de Landivisiau. Cette année, pour la seconde édition, Locmélar figurait parmi les communes retenues avec Guiclan et Plouzévéde.

Soutenue par l'équipe municipale, les associations de Locmélar, et le bistrot le Melar dit, l'évènement de la Belle estivale a pris pied sur la place Saint Melar, ainsi que dans la cour de l'école. Trois spectacles se sont succédés : « Clémence de Clamart » de Roizizo théâtre, « La Pomme » de la Compagnie Eve&Eve, et « Ensemble » de la Compagnie Jupon. Entre danse, rire, et performance de voltige, le public a été conquis.

Enfin, la journée s'est conclue en musique sur des rythmes latinos, avec le concert de La Cosecha Del Barrio Loco, organisé par Le Melar dit.



Une saison estivale réussie pour le Melar dit !



Après deux étés perturbés par la covid, le bistrot-épicerie le Melar dit était impatient de reprendre une saison estivale rythmée par les concerts et les spectacles ; tout comme impatient de retrouver le plaisir de partager des moments chaleureux sur la place St Mélar.

Ce fut chose faite ! Avec en plus, comme fil conducteur, un soleil qui brilla haut dans le ciel durant tout l'été.

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, le Melar dit a organisé pas moins de 8 évènements, soit près d'un par semaine ! Au cours de cette saison, le public put profiter d'une programmation variée avec de la chanson française, de la cumbia, du blues, de la musique africaine, du jazz manouche, de la musique des Balkans, et du théâtre de rue.

Cette saison estivale fut également marquée par l'arrivée dans l'équipe de Charline David comme salariée, afin de venir épauler Margot et Florian. Et vous aurez encore l'occasion de la croiser puisqu'elle continuera ces missions après l'été.

L'équipe du Melar dit remercie aussi grandement l'ensemble des associés et bénévoles qui ont prêté mains fortes au cours de cette été. Sans eux, tout cela ne serait possible !

Enfin un grand merci à toutes et tous qui sont venues partager et vivre ces évènements, pour ces beaux moments de vivre ensemble durant tout l'été.

Voici maintenant venu le temps de l'automne et du changement de rythme : les horaires d'hiver seront de mise à partir du mardi 4 octobre, les ateliers et cours reprennent dans la salle du haut, le feu va bientôt de nouveau crépiter dans le poêle, et les concerts et animations vont retrouver leur ambiance plus intimiste de l'intérieur.

Un beau programme s'annonce déjà !



Il reste encore de la place pour accueillir d'autres propositions d'ateliers réguliers ou ponctuels. N'hésitez pas à nous contacter !

PILATES - Avec Caroline Amiach (Main & Mouvement)

Tous les jeudis de 8h50 à 9h50

Cours d'essai les 22 et 29 septembre

Renseignements, tarifs et inscription au 06 87 53 90 34

YOGA HATHA - Avec Bénédicte Le Port

(Bien-être & Création)

Tous les jeudis de 19h à 20h30

Cours d'essai les 22 et 29 septembre

Renseignements, tarifs et inscription au 06 82 22 40 74

Ateliers COUTURE « zéro déchet »

- Avec Charline David (Recycl' & Couture)

3ème mercredi du mois de 20h à 22h

Renseignements, tarifs et inscription au 06 69 61 53 58

YOGA du RIRE - Avec Marilynne Maguet

1^{er} jeudi du mois de 18h à 19h

Renseignements, tarifs et inscription au 06 03 08 91 96

Ateliers de rentrée

Chaque année, différents cours et ateliers, réguliers ou éphémères, sont proposés au Melar dit.

Voici les premières propositions. Pour plus d'informations, contactez directement les intervenantes.

Et puis il reste de la place pour accueillir d'autres idées encore. N'hésitez pas à nous appeler !

Petit avant goût de la programmation automnale :

Vendredi 7 octobre à 20h30 --> Concert "Chansons mutines", avec Michèle Buirette.

Autrice compositrice, accordéoniste et chanteuse, Michèle Buirette interprète ses propres textes et ceux des poètes Jean Tardieu, Robert Desnos ou Boris Vian.

Samedi 22 octobre à 20h --> Match d'impro entre la Drim Tim (Morlaix) & Les Berlingots (Nantes).

On remet ça : la traditionnelle soirée théâtre d'impro revient pour notre grand plaisir.

Mardi 25 octobre à 20h --> Conférence gesticulée "Femme s'accorde au masculin", par la Cie L'un-femme.

Pourquoi le masculin l'emporte sur le féminin ? Pourquoi il n'y a pas de femmes dans les livres d'histoire ? Etc. Cette conférence, pas comme les autres, aborde l'invisibilisation des femmes dans la société.

Vendredi 4 novembre à 20h30 --> Spectacle "Le vieux qui lisait des romans d'amour", par Joël Cudenec.

Adapté du fameux roman de Luis Sepulvéda, ce spectacle nous promet de l'émotion.



SD Mécanique s'installe à Locmélar

Melarig : Bonjour Sophie, peux-tu te présenter et nous présenter ton activité ?

Sophie : Bonjour, je m'appelle Sophie Diverres, j'ai 26 ans et je suis la présidente de SD Mécanique. Suite au départ en retraite de mon père qui avait auparavant une entreprise de travaux agricoles, nous nous sommes dit pourquoi ne pas ouvrir un garage spécialisé dans la réparation mécanique et pourquoi ne pas rénover les bâtiments ici à Locmélar.

Nous avons donc pris nos quartiers ici chez ma grande tante, qui n'est autre que Marie Hernot, tenancière du seul bar de la commune pendant des années ici au bourg.

Melarig : Vous avez dû réaliser quelques travaux d'aménagement ?

Sophie : Des travaux étaient nécessaires car les bâtiments n'étaient pas adaptés à l'activité d'aujourd'hui. L'aménagement s'est fait progressivement. Nous avons refait des dalles en béton, creusé les bâtiments pour avoir une bonne hauteur. Nous avons installé deux ponts à destination des voitures, camionnettes et utilitaires jusqu'à 10 tonnes. Nous avons refait l'installation électrique et installé une partie pneumatique afin de pouvoir travailler convenablement avec un compresseur, élément indispensable en mécanique.

Melarig : Quand l'activité a-t-elle commencé ?

Sophie : Nous avons créé la société en 2020. Nous avons commencé quelques opérations en 2021 pour financer et faire les travaux pour être installé concrètement depuis septembre 2021. Nous n'avons pas encore beaucoup communiqué sur l'entreprise mais nous commençons à le faire, et saisissons également la proposition d'article dans le Melarig.

Melarig : Vous proposez plusieurs services tant aux particuliers qu'aux professionnels ?

Sophie : Pour le moment notre clientèle était plutôt professionnelle mais nous faisons autant de la réparation de voitures que de tracteurs, poids lourds, tondeuses à gazon, quads etc.

Notre activité est diversifiée mais le principal étant l'entretien, la réparation, la maintenance de véhicules motorisés. Nous sommes indépendants donc multimarques. Nous travaillons également avec une entreprise du sud de la France pour la reprogrammation de moteurs.

Nous avons également de quoi servir des flexibles. Nous avons en stock tous les embouts hydrauliques courants et nous faisons également de la location de matériel : mini pelle de 2.8 tonnes avec ses godets, broyeur de branches jusqu'à 20 cm, aéro-gommeuse. C'est une machine qui décape en fonction du sable qu'on met dedans (bois, métal, etc.)

Melarig : Comment es-tu arrivée responsable d'un garage ?

Sophie : Je n'étais pas forcément destinée à ça au début. Auparavant j'ai fait une formation artistique. J'ai un peu voyagé et puis je suis arrivée dans la mécanique. J'ai obtenu un DUT génie-mécanique et productique à Brest. Aujourd'hui je m'occupe principalement de la comptabilité mais je suis en même temps apprentie en mécanique. Je m'attelle aussi aux problèmes électroniques car personne n'est motivé par ça. Je continue à me former dans ce domaine car on sera obligé d'y arriver.

Je suis contente d'avoir trouvé cette voie entre l'intellectuel et le manuel. La mécanique demande à se creuser un peu la tête. Cela a l'avantage d'avoir à chercher un problème et de le résoudre et c'est ce que je trouve très intéressant.

Melarig : Vous êtes plusieurs à travailler chez SD mécanique ?

Sophie : Oui il y a deux mécaniciens, Thibault et Eric. Je reçois aussi l'aide de mon père François qui s'y connaît bien en mécanique. Nous avons à nous quatre des compétences diversifiées qui font que l'affaire fonctionne.

Melarig : Comment les locmélariens peuvent vous contacter ?

Sophie : Nous sommes ouverts de 8h30 à 18h du lundi ou jeudi. Nous sommes également là le vendredi matin. Il est possible d'appeler avant de venir et de prendre rendez-vous.



Nous n'avons pas encore de panneau indiquant notre situation mais cela ne saurait tarder. Vous pouvez nous trouver au 1, Route du Menez à Locmélar.

Contact : SDMécanique

Tél : 06.52.73.62.51



Photo collective 2022 des habitant.e.s de Locmélar ...

... Passez commande avant le 14 octobre !

Le dimanche 26 juin dernier, les Locmélariennes et Locmélariens actuels ont été de nouveau immortalisés 22 ans après la fameuse « Photo du siècle » de l'an 2000.



Alors pour celles et ceux qui souhaitent l'avoir en souvenir, la municipalité se propose de passer une commande groupée pour avoir de meilleurs tarifs auprès de l'imprimeur.

Aussi 3 formats sont proposés - 50x23cm (25€) OU 40x20cm (20€) OU 30/15cm (10€). Le bon de commande est à retirer soit en mairie, soit au Melar dit, puis à déposer en mairie, avec un chèque, avant le 14 octobre.

Les photos pourront ensuite être récupérées début novembre.

A bon entendre ! Et merci encore pour votre participation.

Le Berligou et son histoire

- L'histoire

En 1460, le territoire de l'actuelle France est divisé en trois : François II, duc de Bretagne, Charles le téméraire son cousin, duc de Bourgogne et Louis XI, roi de France.

*Charles et François s'allient contre Louis XI et Charles offre à François II, le **Berligou**, un cépage aussi appelé le melon de Bourgogne. Il est planté sur 4 à 5 ha au lieu-dit Berligou en Couéron ou François II avait un château et aussi à Batz sur mer près de Guérande.*

Ce vin accompagna bien sûr, au quotidien les repas du Duc. La duchesse Anne soi-même, épouse de Charles VIII, puis de Louis XII exigea que ce vin coulât à flot à sa table de monarque. Elle fut reine de France pendant 23 années.

*Croyez-moi, ceci est vrai, elle exigea que l'on serve son **Berligou** nantais à Orléans, à Blois et à Langeais.*

*En 1598, Henri IV vient à Nantes pour signer l'édit de tolérance plus communément appelé : Edit de Nantes. A cette occasion, on lui sert du **Berligou** et il aurait prononcé cette phrase restée célèbre :*

*«**Diantre, que c'est bon, Ventre-saint-gris, les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons !**»*

Le vin monte alors au château du Louvre et sera connu jusqu'à Strasbourg. Et Louis XIV le fera connaître à Versailles.

Le Berligou a failli être rayé de notre terre à deux reprises

- Le déclin du Berligou

Voilà pour l'histoire ancienne, mais qu'advint-il ensuite du **Berligou** ?

Ce vin étant réservé à une élite, les plantations seront détruites à la Révolution. Mais en 1930,

2 hommes dont un pépiniériste découvrent la friche à Couéron. Le pépiniériste greffe 177 ceps

.... **et un peu plus !!**

Les ceps sont plantés bien sûr mais hélas, En 1940, le propriétaire viticulteur part à la guerre et les pieds faillirent être anéantis, des ceps de vin rouge parmi le cépage de Muscadet, avaient fortement déplu au nouveau propriétaire, un Autrichien. Et, il faut le dire, le Phylloxera surtout n'avait pas épargné la vigne royale.

- Un heureux dénouement

Nous voici rendus plus près de nous, en 1993, où le petit-fils du pépiniériste, retrouve les fameux **...un peu plus !** Dont il s'est agi plus haut : cinq pieds. C'était vraiment peu, mais avec un long travail de patience c'était reparti pour le **Berligou**. En 2003, des études génétiques très sérieuses assurent que le Berligou est "un cépage rare et introuvable ailleurs. Ce serait vraisemblablement le descendant d'un Pinot noir historique".

Effectivement ce pinot noir a vécu plus de 500 ans en Bretagne, il est donc considéré aujourd'hui comme un cépage à part entière.

Le petit-fils du pépiniériste les a multipliés en 170 plants. Aujourd'hui Le **Berligou** cépage noble et résistant est ressuscité. Depuis 2014, les belles grappes sont récoltées à la main pour en faire un grand vin en version Rosé et Rouge.

C'est par le plus grand des hasards que Melarig a appris cette histoire. Un livre passionnant acheté à la coop Breizh de Spézet : **Berligou, le vin des Ducs de Bretagne**. Ce livre est écrit par Marcel Jussiaume et Alain Poulard, vigneron et oenologue aujourd'hui à la retraite.

Mais il est sans doute possible de trouver ce livre dans toutes les bibliothèques sérieuses.

Et aujourd'hui, le vin des Ducs de Bretagne coule à nouveau !



Repas du CCAS

L'automne est bien là et c'est le moment pour les seniors de se retrouver pour le traditionnel repas du CCAS.

Il se déroulera le dimanche 23 Octobre à partir de 12H00 au foyer communal. Tous les Locmélariens et Locmélariennes âgés de 70 ans et plus sont cordialement invités. Les conjoints des ayants droit peuvent également participer au repas. La tradition est que les participants atteignant 70 ans dans l'année offrent l'apéritif.

Les inscriptions sont prises en mairie jusqu'au 17 octobre inclus.

Le CAL reprend les activités suivantes à Locmélar :

- Zumba enfants le lundi de 16h30 à 17h30 à la salle polyvalente
 - Gym douce avec Cédric les mardis soirs à la salle polyvalente de 18h15 à 19h15.
 - Les ateliers Bidouille reprennent au foyer communal les mercredis 15h et 16h (2 groupes).
 - Pétanque pour enfants les mercredis après-midi (sauf l'hiver) avec Cédric à 13h30, boulodrome.
 - atelier informatique au Mélar dit les vendredis de 9h30 à 11h (du 7 octobre à décembre 2022)
- D'autres activités sont accessibles sur Commana et Guimiliau.



CENTRE D'ANIMATION LOCALE
16 rue des cerisiers
29400 GUIMILIAU
02 98 68 63 23 / 06 73 69 83 19
cal29@wanadoo.fr
www.cal29.fr



Nouveauté à Locmélar !



- Dépannage Informatique
- Réparation Téléphone/Tablette
/Console de Jeux...
- Aide et Conseils Multimédias

Pour toutes informations
Contactez-nous au :
06 61 99 26 09

9 route du Menez, 29400 Locmélar
Siret : 914 750 187 00017

INFOS PRATIQUES

Horaires de la Mairie – Locmélar

Lundi au Vendredi de 9 heures à 12 heures

Horaires d'automne/hiver du *Mélar dit* (d'octobre à avril)

Mardi / Mercredi / Jeudi : 15h – 19h30

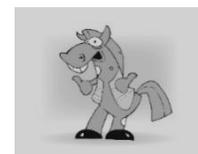
Vendredi : 9h30 – 13h puis 15h – 23h

Samedi : 9h30 – 13h puis 15h – 19h30

Dimanche et lundi : Fermé



Horaires de la Déchèterie



Les horaires « hiver » (du 01 octobre au 31 Mars)

HIVER	Déchèterie de Besmen et de Croas Cabellec			
Lundi	9h00	12h00	13h30	18h00
Mardi			13h30	18h00
Mercredi			13h30	18h00
Jeudi				
Vendredi	9h00	12h00	13h30	18h00
Samedi	9h00	12h00	13h30	18h00

Mélarig infos est une publication trimestrielle, conçue et réalisée par la commission extramunicipale dédiée à cet effet.

Toute personne intéressée est bien sûr la bienvenue.

Elle se compose des personnes suivantes :

- ✘ CADIOU Bruno en charge de la commission
- ✘ OLLIVIER Joël
- ✘ MOAL Pierre-Yves
- ✘ DREVES Jean-Paul
- ✘ OGER Thibaud
- ✘ MICHEL Pauline
- ✘ CHARLOU Emilie
- ✘ JEHANNO Florian

